



# COMMISSION RÉGIONALE DE L'ARBITRAGE

## PROCÈS-VERBAL N°10

---

Réunion du : Samedi 30 novembre 2022

À : 10h00

---

Présidence : M. Karim ABED

---

Présents : Mme Annabelle RINAUDO, MM. Jérôme CASCALES (en visioconférence), Jean-Michel DER-MARDIROSSIAN, Fabrice POREE, Noël RIFFAUD, Denis SOTO, Claude TELLENE, Simon AMZALLAG (C.D.A. des Alpes, en visioconférence), Gilles ERMANI (C.D.A. de la Côte d'Azur), John SMITH (C.D.A. du Grand Vaucluse), Jacques CLAVET (C.D.A. de Provence) et Cyril BOUREAU (C.D.A. du Var)

---

Excusé(s) : Claude COLOMBO, Vincent PACE et Nicolas PEZZOLI.

---

Assiste(nt) à la séance : Maxime APRUZZESE C.T.R.A. et Olivier GONCALVES, service Compétitions.

---

### MODALITES DE RECOURS

1. Les décisions non disciplinaires de la Ligue peuvent être frappées d'appel dans le délai de **sept** jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple : une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le **22** du mois).

Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée,
- soit le jour de la transmission par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception),
- soit le jour de la publication de la décision sur **le site internet officiel de l'instance ou sur Footclubs.**

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

**Lorsque que l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le délai d'appel est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant.**

2. L'appel est adressé à la Commission d'Appel Disciplinaire et Réglementaire par lettre recommandée, télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club.

A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi. Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

3. La commission compétente transmet par tout moyen la copie de cet appel aux parties intéressées.
4. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossiers d'un montant de **100 euros**.

\*\*\*\*\*

**Karim ABED, Président de la C.R. de l'arbitrage remercie toutes les personnes présentes et précise qu'après un échange avec chaque Président de C.D.A., il en ressort qu'aucun problème particulier n'existe et que les arbitres méditerranéens vont bien.**

\*\*\*\*\*

## INFORMATIONS

### RECTIFICATIF RATTRAPAGE TESTS PHYSIQUES

La C.R. de l'Arbitrage précise qu'une erreur a été commise dans le procès-verbal précédent et dit qu'une séance de rattrapage des tests physiques pour les arbitres régionaux, absents lors des séances précédentes, et en application de l'article 22 titre 4 du Règlement Intérieur de ladite commission informe les arbitres qu'en application des dispositions règlementaires précités :

**- la séance de rattrapage des tests physiques aura lieu le samedi 07 janvier 2023 au C.R.E.P.S. de Boulouris. Une convocation individuelle leur sera adressée par courriel pour les horaires de passage.**

\*\*\*\*\*

### BILAN ACTIONS TECHNIQUES

Maxime APRUZZESE, Conseiller Technique Régional en Arbitrage fait un tour d'horizon des différentes actions techniques réalisées et à venir.

Son intervention débute par l'annonce du nombre d'arbitres désignables à ce jour qui est de 1117 sur l'ensemble de la Ligue

\*\*\*\*\*

### FORMATIONS INITIALES EN ARBITRAGE

Concernant les Formations Initiales en Arbitrage, il précise que lors de la saison précédente, 231 stagiaires ont été formés sur le territoire de la L.M.F.

Qu'à la date d'aujourd'hui, 112 stagiaires ont été formés pour 8 sessions organisées sur les 5 districts et 3 nouvelles sessions vont voir le jour en décembre 2022.

Il précise également que le nombre de stagiaires issus des F.I.A. est en constante augmentation depuis 5 saisons.

\*\*\*\*\*

### STAGES

Maxime rappelle que la C.R. de l'Arbitrage, en collaboration avec l'E.T.R.A., a organisé 7 stages depuis le début de la saison :

- stage de rentrée pour les Jeunes Arbitres de Ligue.
- stage de rentrée des arbitres Séniors.
- un stage de formation d'initiateur F.I.A.
- stage de rentrée FUTSAL.

- stage du pôle F.F.F.
- Stage Jeunes Arbitres de Ligue (entre 16 et 19 ans).
- stage Arbitres Assistant.

**Qu'à partir de janvier 2023 sont prévus l'organisation des stages suivants :**

- Stage Interdistricts (pour les futurs candidats au titre de J.A.L.)
- Rassemblement observateurs (22 janvier)
- Stage Jeunes Arbitres de Ligue (20 à 23 ans)
- Stage Arbitres Féminines
- Stage du pôle F.F.F.

\*\*\*\*\*

## SENSIBILISATION ECOLES ET CLUBS

Pour cette année 2023, il est prévu une sensibilisation de l'arbitrage envers les établissements scolaires, et notamment les collèges et également vers les clubs ;

Dans ce cadre-là, Maxime APRUZZESE, C.T.R.A., doit rencontrer avec Karim ABED, le chef d'établissement du collège Rocher du dragon à AIX EN PROVENCE pour mettre en place une action de sensibilisation à l'arbitrage.

Cette sensibilisation est également tournée vers les clubs puisqu'une sensibilisation sera effectuée envers les licenciés U13-U14 du MARIIGNANE GIGNAC CÔTE BLEUE F.C. le 15 février 2023, le F.C. ROUSSET S.V.O. le jeudi 16 février 2023, l'ET.F.C. FREJUS ST RAPHAEL le mercredi 22 février 2023 et l'O.G.C. NICE C.A. le jeudi 23 février 2023.

Ces actions seront faites d'une mixité entre la théorie et des séances terrain sous forme de jeux et vont se développer dans les mois qui suivent avec des contacts avec d'autres établissements scolaires et les clubs.

\*\*\*\*\*

## ECHANGE LMF / LAURA / OCCITANIE

Noël RIFFAUD, secrétaire de la C.R. de l'Arbitrage fait un point sur l'avancée des négociations avec les Ligues d'Occitanie et Auvergne-Rhône Alpes sur la possibilité de réaliser des échanges entre arbitres de chaque ligue sur des compétitions réciproques de Régional 1.

Le principe serait d'envoyer dans une Ligue voisine un binôme arbitre central/arbitre assistant de la LMF et de recevoir un binôme voisin des deux ligues concernées sur une de nos rencontres.

Ces échanges permettraient aux arbitres de chaque Ligue de découvrir d'autres clubs, et réciproquement que les clubs fassent connaissance d'autres officiels.

Une fois finalisé, ce projet sera présenté au Comité de Direction de la L.M.F. pour étude et avis sur sa mise en place.

\*\*\*\*\*

## ECHANGES AVEC LES PRESIDENTS DE C.D.A.

Karim ABED, Président de la C.R. de l'Arbitrage, donne la parole aux Présidents des Commissions Départementales en Arbitrage pour leur permettre de faire un bilan sur différents points.

M. Gilles ERMANI, Président de la C.D.A. de la Côte d'Azur parle de la difficulté à trouver des formateurs pour le F.I.A. qui sont, parfois, obligés de poser des jours de congés pour les réaliser.

Il souligne le climat difficile avec 3 arbitres agressés et 6 rencontres arrêtées depuis le début de saison. Pour le futur examen des candidats au titre d'arbitre régional, il annonce 10 candidats jeunes.

Jacques CLAVET, Président de la C.D.A. de Provence, parle des F.I.A. avec 23 stagiaires formés aux vacances de la Toussaint, et qu'une nouvelle session est en cours avec 20 stagiaires, étudiants au STAPS de LUMINY.

Il demande à la C.R.A. d'envoyer les dossiers des potentiels candidats au titre d'arbitre régional soit transmis assez tôt aux C.D.A. afin qu'ils soient à jour avant la date butoir de retour à la C.R.A.

Il souhaite, également, qu'en fin de saison, lors de l'établissement des classements, le district d'appartenance soit mentionné.

Cyril BOUREAU, Président de la C.D.A. du Var, annonce la formation de 35 stagiaires depuis le début de la saison, avec une F.I.A. en cours sur Carqueiranne (avec la présence de 11 personnes).

Il soulève la problématique de l'accompagnement des stagiaires, indispensable pour la fidélisation, avec un manque de volontaires pour ces missions, malgré l'investissement de certains arbitres en activité.

Manque également du fait que la C.R.A. demande beaucoup d'effort au service désignations pour combler les manques sur les compétitions régionales.

John SMITH, Président de la C.D.A. du Grand Vaucluse parle de la situation compliquée dans son district avec un appel à la grève et la non-désignation d'arbitres sur les compétitions départementales mais précise que le service désignations fournira les arbitres nécessaires pour les compétitions régionales.

La C.D.A. a formé 12 nouveaux stagiaires.

Pour ce qui est du futur examen des candidats au titre d'arbitre régional, il annonce 3 candidates féminines et 10 jeunes.

Karim ABED félicite John SMITH et l'ensemble de la Commission pour le travail effectué surtout avec le climat actuel.

Simon AMZALLAG, Président de la C.D.A. des Alpes, parle de recrutement difficile dans les Alpes avec la complexité du site pouvant recevoir ces formations initiales au regard de la distance d'un bout à l'autre des 2 départements.

A l'heure actuelle, 8 stagiaires formés mais il n'est pas certain de pouvoir les fidéliser, mais il souligne un taux de fidélisation des autres F.I.A. satisfaisant.

Il souligne le souci de couvrir toutes les rencontres régionales avec 3 arbitres, amenant les clubs du district à se plaindre de la non-désignation sur les rencontres départementales.

Denis SOTO intervient sur les chiffres des F.I.A. ou le nombre de stagiaires est en force hausse ce qui est une bonne chose mais, qu'effectivement, cela se ressent par une pénurie de bénévoles pour accompagner et former tous ces nouvelles personnes.

Après ces échanges très fructueux et indispensables dans le cadre du travail commun entre les Commissions Départementales de l'Arbitrage et l'instance régionale, Karim ABED clos la réunion et donne rendez-vous aux Présidents à la prochaine réunion et souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

\*\*\*\*\*

**Président**  
**Karim ABED**

**Secrétaire**  
**Noël RIFFAUD**